



# APREP MULTIGESTION

UNE GAMME COMPLÈTE DE CONTRATS D'ASSURANCE  
À VOCATION PATRIMONIALE

**VIE**  
**CAPI**  
**TNS**



CONTRATS D'ASSURANCE DE GROUPE  
MULTISUPPORTS / MULTIGESTIONNAIRES

# APREP Multigestion, une gamme complète de contrats

## AVEC LA GAMME APREP MULTIGESTION

- Vous disposez d'une palette de solutions d'épargne patrimoniale, quelle que soit votre situation professionnelle

## ASSURANCE VIE

### APREP MULTIGESTION VIE vous permet

- de valoriser votre capital à moyen / long terme dans un cadre fiscal privilégié
- d'optimiser la transmission de votre capital
  - Vous choisissez le(s) bénéficiaire(s) et favorisez ainsi la transmission à vos proches ou à un tiers
  - Vous avez au choix 4 garanties de prévoyance, pour assurer la protection de vos proches en sécurisant le montant des capitaux transmis au bénéficiaire. Ces garanties décès bénéficient d'une tarification optimale appliquée uniquement sur les capitaux sous risque constatés trimestriellement :
    - Garantie plancher
    - Garantie cliquet
    - Garantie majorée
    - Garantie plancher indexée
- de disposer à tout moment de votre épargne

### Les spécificités

- Fiscalité et cadre dérogatoire de l'assurance vie concernant les revenus et la transmission.
- Au terme du contrat, possibilité :
  - de disposer de tout ou partie de l'épargne
  - de convertir le capital en rente viagère
  - d'effectuer un panachage entre capital et rente

## DONATION

Si vous souhaitez transmettre un capital, avec un droit de regard sur son utilisation, l'option formule donation est faite pour vous.

### Les spécificités

- Fiscalité attractive
  - Cotisations déductibles des revenus d'activité : (BNC, BIC)
  - Possibilité de rachat d'années antérieures
  - Possibilité d'effectuer des versements exceptionnels
- Epargne immobilisée, sauf cas de :
  - cessation d'activité non salarié de l'assuré suite à une liquidation judiciaire
  - invalidité de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> catégorie
- Au terme du contrat
  - sortie obligatoire sous forme de rente à l'âge de la retraite
  - possibilité de rente de réversion

## TNS

### APREP MULTIGESTION TNS vous permet

- de bénéficier d'un mode de gestion spécifique adapté à ce dispositif : la gestion par horizon
  - Accessible dès l'adhésion, elle vous permet de désensibiliser progressivement et régulièrement votre épargne. Investie au départ sur les actifs dynamiques et diversifiés, votre épargne se trouve ensuite sécurisée à l'échéance de votre retraite.
- de vous constituer une rente pour votre retraite et de préserver votre conjoint grâce à la possibilité de réversion
  - Ce dispositif d'épargne vient donc en complément indispensable de votre régime de protection sociale obligatoire.
- de profiter du levier fiscal du dispositif Madelin : vos cotisations étant déductibles dans la limite de 10 % du bénéfice imposable ou de 8 plafonds de la sécurité sociale (PASS).

# d'assurance à vocation patrimoniale



- Vous valorisez votre capital sur le long terme
- Vous accédez à un univers large de produits financiers
- Vous bénéficiez d'une gestion modulaire de votre épargne

## CAPI

### APREP MULTIGESTION CAPI vous permet

- **d'optimiser votre assiette soumise à l'Impôt Sur la Fortune (ISF)**  
Seules les primes versées sur le contrat doivent être déclarées à l'ISF ; les produits réalisés par votre contrat depuis votre adhésion sont exclus de l'assiette de calcul de l'ISF.
- **de bénéficier de la fiscalité spécifique et avantageuse de l'assurance vie** sur les revenus.
- **de faciliter la transmission de votre patrimoine par donation ou legs à la personne de votre choix**

Comme tout contrat de capitalisation, APREP Multigestion Capi est transmissible à titre gratuit entre vifs ou par décès sans perte de son antériorité fiscale, ce qui constitue un véritable atout pour le donataire.

### Les spécificités

- **Fiscalité des rachats**  
Fiscalité dérogatoire de l'assurance vie concernant les revenus en cas de rachats.
- **Optimisation de l'assiette ISF**
- **Fiscalité en cas de décès**  
La valeur de rachat du contrat réintègre la succession de l'adhérent. Le contrat est ensuite attribué aux héritiers qui en deviennent adhérents.

Associée au contrat d'assurance vie, elle vous permet de tirer parti tant des avantages fiscaux de la donation que de ceux de l'assurance vie ou du contrat de capitalisation.

## PEA

### APREP MULTIGESTION CAPI OPTION PEA vous permet

- d'être exonéré de tout impôt à condition de n'effectuer aucun rachat dans les 5 premières années,
- de vous appuyer sur une soixantaine d'OPCVM gérés par les plus grandes sociétés de gestion de la place,
- de limiter l'assiette taxable à l'ISF aux seules primes versées en cas d'adhésion ou au montant transféré en cas de transfert,
- d'obtenir une avance en cas de besoin de trésorerie passager,
- de sortir en rente totalement défiscalisée,
- de maintenir les sommes investies dans le cadre du contrat de capitalisation et, en cas de décès entraînant la clôture du PEA, préserver l'antériorité fiscale du contrat.

**APREP Multigestion Capi, décliné dans sa version PEA, devient un outil de gestion patrimoniale et d'optimisation fiscale.**

### Les spécificités

- **Conditions d'adhésion**
  - Ouvert aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France
  - Un seul PEA par contribuable
  - Plafond d'investissement par contribuable : 132 000 € au 1<sup>er</sup> janvier 2008
  - Supports éligibles investis à hauteur de 75 % en actions européennes
- **Dans le cadre d'un PEA assurance** seules les primes versées sont à déclarer à l'ISF. Les arbitrages effectués n'ont aucune incidence fiscale sur le seuil annuel de cession de valeurs mobilières.
- **Possibilité de sortie en rente** défiscalisée à l'échéance.

# APREP Multigestion,

## Une offre financière résolument **sélective** et innovante

**APREP MULTIGESTION SE CARACTÉRISE PAR UNE OFFRE ÉLARGIE DE SUPPORTS FINANCIERS  
TOUS DISPONIBLES À L'INTÉRIEUR D'UN SEUL CONTRAT**

Vous pouvez ainsi organiser la répartition de votre épargne à votre convenance en optant pour la gestion libre (actifs en euros, UC) ou pour la délégation à un professionnel (profils de gestion). Vous pouvez également combiner ces différentes possibilités.

### UNE OFFRE MULTIFONDS EUROS

#### L'Actif Général de La Mondiale... pour allier sécurité et rendement

Il bénéficie d'un effet de cliquet permanent (garantie en capital) et la participation aux bénéfices affectée au contrat en cours d'année lui est définitivement acquise. Ses encours et sa structure de portefeuille diversifiée lui assurent, depuis de nombreuses années, régularité, consistance et performance sur le long terme. De plus, sa taille importante lui permet d'absorber les chocs en période de crise. Cet actif bénéficie d'une sécurité de rendement favorable cautionnée par une gestion prudente et orientée à long terme.

**€uroCit' & €urythmie** constituent une nouvelle génération d'actifs qui, associés aux perspectives financières de l'Actif général permettent d'acquérir un niveau de cliquet attractif. Ils présentent toutes les caractéristiques d'un fonds en euros classique :

- une garantie du capital à tout moment accompagnée d'un effet cliquet sur les performances attribuées,
- un taux de participation bénéficiaire spécifique, en raison de leur diversification en OPCVM.

**€uroCit'... pour privilégier une gestion durable.**  
Actif composite investi à hauteur de 80 % minimum sur l'Actif général de La Mondiale et 20 % maximum en OPCVM actions répondant aux critères d'Investissement Socialement Responsable\*.

**€urythmie... pour privilégier une gestion diversifiée.** Actif composite investi à hauteur de 70 % minimum sur l'Actif général de La Mondiale et 30 % maximum en OPCVM. Son moteur de performance s'appuie sur une diversification optimale des différentes classes d'actifs.

**DES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE RIGOREUSEMENT SÉLECTIONNÉS,  
INVESTIS SUR DIFFÉRENTS MARCHÉS POUR UNE DIVERSIFICATION SUR MESURE**

- **Une large gamme d'OPCVM** référencés auprès de spécialistes reconnus et incontournables du monde de la gestion d'actifs
- **Une gamme d'exception Talents Rares distincte par**
  - l'originalité des concepts de gestion financière et la qualité des fonds
  - la responsabilisation des gérants dans les décisions de gestion
  - l'indépendance des sociétés et l'actionnariat significatif des dirigeants

#### Rappel du cadre spécifique du PEA

- **Règles d'éligibilité des supports financiers au PEA**  
Les SICAV et FCP éligibles au PEA doivent être investis à hauteur de 75 % en actions européennes.
- **Une soixantaine d'OPCVM éligibles au PEA**  
pour exercer une gestion financière diversifiée et optimale de l'épargne en actions.
- **Les profils de gestion et les actifs en euros**  
ne sont pas éligibles dans le cadre de l'option PEA.

*\*ISR : Investissement Socialement Responsable. L'ISR prend en compte les facteurs sociaux, environnementaux, d'éthique et de gouvernance et assure la performance financière des sommes investies compte tenu d'une meilleure appréhension des risques et d'un meilleur management. Les critères de sélection permettent une meilleure visibilité sur les sociétés performantes à moyen et long terme.*

POUR LES DÉTAILS EN TERMES DE FISCALITÉ ET DE CARACTÉRISTIQUES PRODUITS, SE REPORTER AUX FICHES DE CHAQUE CONTRAT

qui s'adapte à votre mode de gestion...



**3 profils** pour déléguer la gestion de **vosre épargne** à des **experts financiers** avec la possibilité de les **panacher**

### PROFIL REACTIF DE DNCA FINANCE

Pour les investisseurs qui privilégient la recherche de performance par une gestion proactive et opportuniste.



#### Profil REACTIF

Ce profil multi-gestionnaire s'adresse aux adhérents recherchant une valorisation de leur capital à moyen terme grâce à une gestion flexible et opportuniste sans garantie de capital. L'exposition au risque actions pourra varier de moyenne à élevée, la part actions pouvant représenter de 30 % à 100 % du portefeuille. La composition du portefeuille est laissée à la libre appréciation du gestionnaire et pourra être investi sur toutes les classes d'actifs (actions, obligations ou monétaire) et toutes les zones géographiques en fonction des perspectives économiques et des anticipations du gestionnaire. Le profil, en fonction des fluctuations de marchés, pourra être de type équilibré ou dynamique.

*DNCA Finance est une société de gestion de portefeuille créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion. Les fondateurs ont rassemblé autour de cette philosophie une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante. La gestion DNCA Finance repose sur une longue expérience des marchés et des entreprises ; elle ne s'appuie pas sur un consensus d'opinions mais sur le fruit du travail et des convictions des gérants : elle résulte d'un processus d'investissement rigoureux et structuré.*

*Il est précisé que la gestion déléguée prend la forme d'une prestation de conseil de DNCA FINANCE à La Mondiale Partenaire.*

### PROFIL ENERGIQUE DE LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS

Pour les investisseurs qui recherchent une performance élevée sur le long terme tout en acceptant des risques de fluctuations à court terme.



LA MONDIALE  
PARTENAIRE  
Membre du Groupe AG2R LA MONDIALE

#### Profil ENERGIQUE

CEnergic s'adresse aux investisseurs audacieux prêts à accepter des risques de fluctuations à court terme. Le profil est investi à 80 % maximum en OPCVM actions et à 20 % maximum en OPCVM de taux. La gestion repose sur une diversification étendue entre actions et taux, zones géographiques et styles de gestion. Energic permet ainsi de bénéficier du dynamisme des marchés actions grâce à une sélection des meilleurs gérants mondiaux.

*La Mondiale Gestion d'Actifs est la société de gestion financière du Groupe La Mondiale. Experte en solutions d'investissement, elle assure en direct la multigestion de ses fonds. Ses équipes, stables et pérennes, bénéficient d'un capital expérience important dans les différents domaines (actions, obligations, immobilier et multigestion), lui permettant de sélectionner les meilleurs gérants d'actifs et de garantir une meilleure maîtrise des risques à travers un univers composé de plus de 18 000 fonds provenant des principaux marchés : Etats-Unis, Europe, Japon, pays émergents...*

### PROFIL FLEXIBLE DE LAZARD FRERES GESTION

Pour les investisseurs qui recherchent une exposition aux marchés actions à long terme tout en bénéficiant d'une volatilité sensiblement inférieure.



#### Profil FLEXIBLE

Ce profil est destiné aux adhérents qui désirent allier performance et prudence grâce à une allocation flexible. Il vise sur le long terme un rendement proche de celui des actions avec une volatilité sensiblement inférieure grâce à la gestion active du niveau d'exposition aux actions. La part des actions sur l'ensemble des zones géographiques variera entre 40 % et 100 % de manière à réduire le risque en cas de perspectives défavorables, ou à l'inverse, de bénéficier d'une exposition maximum en cas de perspectives favorables. Le reste du portefeuille sera investi en produits de taux et autres produits de diversification. L'allocation entre produits actions et produits de taux évoluera de façon dynamique en fonction des environnements économiques et de marché ainsi que des perspectives et anticipations du gestionnaire financier.

*Le groupe Lazard se distingue par sa culture de conseil apportée aux entreprises et aux investisseurs. Présent mondialement, sur l'ensemble des classes d'actifs, Lazard dispose d'une force de recherche interne qui regroupe plus de 60 analystes dédiés à la gestion d'actifs. Un des atouts de Lazard Frères Gestion repose sur son savoir-faire en allocation d'actifs mis en œuvre dans la gestion diversifiée qui représente près de 20 % de ses encours (fonds institutionnels et mandats de gestion privée). Lazard Frères Gestion a également acquis une expertise dans l'analyse de fonds afin de sélectionner des produits aux performances stables dans la durée et dont les risques sont maîtrisés.*

**Monsieur X, qui dispose d'un capital de 500 000 € a trois objectifs :**

1. rentrant d'Inde il est convaincu de l'intérêt économique de ce pays et veut acquérir des OPCVM investis sur cette zone,
2. il désire également percevoir un flux de revenus régulier à hauteur de 1 200 € par mois,
3. enfin, il souhaite confier la gestion de son capital à des gestionnaires renommés afin de profiter de la faiblesse des marchés et du rebond futur...

**La gamme APREP Multigestion permet de répondre à ces trois objectifs au travers d'une seule souscription. En effet, sur un seul et même contrat, il pourra investir par exemple :**

1. 10 000 € sur le fonds Shanti India,
2. 120 000 € sur l'Actif en euros et mettre en place des retraits partiels programmés pour percevoir 1 200 € par mois,
3. enfin, ventiler le solde sur les profils gérés par DNCA et Lazard Frères Gestion.

**Les modes de gestion ne sont pas exclusifs, ils peuvent être panachés.**

# La gamme des contrats APREP Multigestion : une offre de gestion novatrice...

Pour faciliter la gestion de votre contrat, vous bénéficiez d'une gamme d'options très vaste. Des plus simples aux plus sophistiquées, elles sont autant d'outils conçus pour un pilotage efficace de votre épargne.

Dans le cadre de la gestion libre, de nombreuses fonctionnalités permettent :

- d'optimiser ou sécuriser la performance de chacune des unités de compte sélectionnées
- d'intervenir sur l'ensemble de votre épargne.

Ces différentes options peuvent être activées dès l'adhésion ou en cours de vie du contrat.

Pour une réactivité maximale, votre contrat bénéficie d'une valorisation quotidienne.

## Les options Top, Floor, Corridor et Clic Floor

Pour limiter les baisses et/ou conserver la performance des unités de compte choisies

### Top, Floor et Corridor

Pour ces options, à la hausse ou à la baisse, l'adhérent fixe librement le seuil de captation de performance ou de tolérance au risque, qu'il souhaite accorder à tout ou partie des supports choisis.

### Clic Floor

Cette option permet de profiter de la hausse des marchés financiers en sécurisant ses gains sur la base du plus haut historique de la valeur accréditée.

- ▶ Lorsque l'unité de compte\* sélectionnée atteint l'un de ces seuils, la totalité du support est vendue puis affectée à un support préalablement déterminé par l'adhérent.

## Les options Progression, Confort et Amplitude

Pour gérer son épargne indépendamment de tous les scénarii de marché

- **L'option Progression** (Investissement progressif), permet d'entrer progressivement sur les marchés financiers et évitez ainsi tout risque de Market Timing.
- **L'option Confort** (Désensibilisation) permet de diminuer l'exposition de son épargne aux marchés financiers et sécuriser tout ou partie de la performance des produits sur une unité de compte à vocation défensive.
- **L'option Amplitude** (Sensibilisation), permet de doper son investissement tout en préservant son capital, grâce à une réorientation régulière des produits vers une unité de compte à vocation dynamique.

### L'option Gestion par Horizon

Accessible uniquement via APREP Multigestion TNS dès l'adhésion, elle vous permet de désensibiliser progressivement et régulièrement votre épargne. Investie au départ sur les actifs dynamiques et diversifiés, votre épargne se trouve ensuite sécurisée à l'échéance de votre retraite au moyen de supports plus sécuritaires.

\*Une ou plusieurs unité(s) de compte peu(ven)t être choisie(s)

## UNE GESTION ACTIVE DE SON ÉPARGNE, DES CONDITIONS COMPÉTITIVES

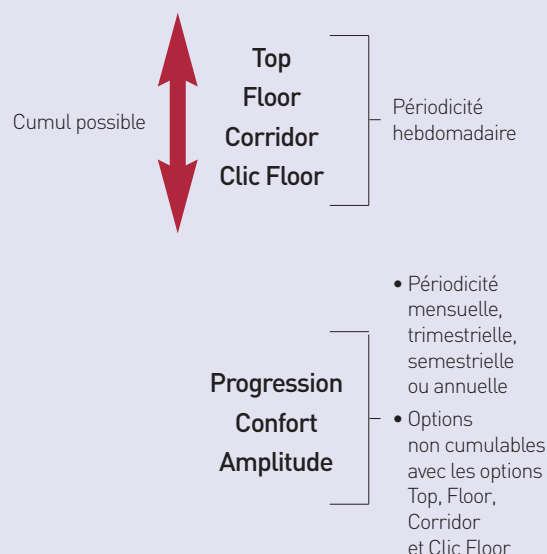
- ▼ Valorisation quotidienne
- ▼ Deux arbitrages gratuits par an

### TARIFICATION

- ▼ Au-delà de 2 arbitrages gratuits, frais de 0,50 % par opération

### CARACTÉRISTIQUES

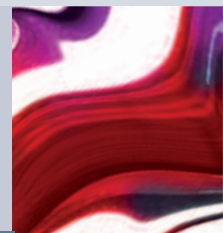
- ▼ Accessibles dans le cadre de la gestion libre



### DÉTERMINATION DU SEUIL DE TOLÉRANCE

- ▼ Les minima affectés aux seuils afférents à une unité de compte sont fixés à 5 %

# ... Une information transparente et détaillée du contrat



## À chaque début d'année un relevé de situation indiquant :

- l'épargne constituée, les frais prélevés et l'épargne nette de frais au 31 décembre de l'année précédente.
- les supports d'investissement :
  - les taux de rendement des actifs en euros
  - des informations sur les unités de compte sont également délivrées (cf. fiches descriptives des unités de compte investies)

## À chaque fin de trimestre un relevé de situation précisant :

- l'épargne constituée en fin de trimestre
- les mouvements nets effectués au titre de la période
- la répartition de l'épargne par support

Après chaque opération effectuée sur votre contrat, un avenant.



Les détails pratiques et la fiscalité de chaque contrat sont précisés dans les fiches produit spécifiques

### APREP MULTIGESTION

Contrat d'assurance vie de groupe à capital variable libellé en euros  
et/ou en unités de compte souscrit par l'Association APREP auprès de La Mondiale Partenaire

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>VERSEMENTS</b>   | <b>3 profits de gestion</b>  | <b>OPTIONS AU TERME</b>   |
| • Versement minimum :<br>- 3 cautions 5000 euros<br>- en cours de contrat 150 euros<br>- programmé : - 100 euros/mois<br>- 200 euros/trimestre<br>- 400 euros/semestre<br>- 1200 euros/annuel   | • Répartition de l'ICVA<br>- Fidelity de Lazard Frères Gestion<br>- Energie de LMSA  | • Prolongation à l'année en année<br>• Financement du capital<br>• Versement à l'unité de compte investie<br>• Pausage entre capital et rente   |
| <b>DURÉE</b>  | <b>OPTIONS DE GESTION</b>  | <b>FISCALITÉ EN CAS DE RACHAT</b>   |
| • Détériorée à son entrée en vigueur  | • Une gamme complète d'options d'arbitrages automatiques :<br>- Progression - Amplitude / Confort<br>- Top - Floor - Dix Floor - Contraint | • Réintégration à l'impôt sur le Revenu IRU OU<br>• Option pour le prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) dont le taux est fonction de la durée du contrat :<br>- 25 % entre 0 et 4 ans<br>- 35 % entre 5 et 8 ans<br>- 15 % entre 9 et 8 ans<br>• 7,5 % pour le contrat de plus de 8 ans après abatement de 4 000 € pour une personne seule et 9 200 € pour un couple |
| <b>DATE D'EFFET</b>   | <b>ARBITRAGE</b>   | <b>AVANCE</b>   |
| • Quotidienne pour toutes les opérations  | • Libre<br>• Minimum : 700 euros<br>• Coût : 0,50 %<br>• 2 arbitrages gratuits par an  | • Minimum : 200 euros<br>• Maximum : 60 % de l'épargne<br>• Coût : 10€ + 1,50 %   |
| <b>FRAIS</b>  | <b>RACHAT PARTIEL</b>  | <b>REVENUS REGULIERS</b>  |
| • Calculés d'entrée à l'Association : 15 euros<br>• Frais sur versements : 1,50 % max.<br>• Frais d'entrée et de sortie des supports : 1 %<br>• Frais de gestion annuels : 0,75 % sur le support financier<br>• Frais de gestion de délégués financiers libellés : 0,50 %   | • Minimum : 500 euros<br>• Coût : 0  | • Par rachat partiel programmé<br>• Coût : 0  |
| <b>SUPPORTS FINANCIERS</b>  | <b>REVENUS REGULIERS</b>   | <b>AVANCE</b>   |
| • Support en unité de compte investis sur différents marchés : Une offre large d'investir 200 OPCVM conjugués à des actions globales et actions indépendantes<br>• Contrat Multirisque en euros :<br>- Participe aux bénéfices : 100 %<br>- Coût : 0,50 % de la Rendite (taux de rendement net en 2007 : 4,20 %)<br>- Rendement : actif en euros composé investit à hauteur de 80 % sur l'Actif Général et 20 % en OPCVM actions ISF<br>- Rendement : actif en euros composé investit à hauteur de 70 % sur l'Actif Général et de 30 % en OPCVM actions ISF | • Minimum : 700 euros<br>• Coût : 0,50 %<br>• 2 arbitrages gratuits par an   | • Minimum : 200 euros<br>• Maximum : 60 % de l'épargne<br>• Coût : 10€ + 1,50 %   |
| <b>SUPPORTS FINANCIERS</b>  | <b>REVENUS REGULIERS</b>   | <b>AVANCE</b>   |
| • Support en unité de compte investis sur différents marchés : Une offre large d'investir 200 OPCVM conjugués à des actions globales et actions indépendantes<br>• Contrat Multirisque en euros :<br>- Participe aux bénéfices : 100 %<br>- Coût : 0,50 % de la Rendite (taux de rendement net en 2007 : 4,20 %)<br>- Rendement : actif en euros composé investit à hauteur de 80 % sur l'Actif Général et 20 % en OPCVM actions ISF<br>- Rendement : actif en euros composé investit à hauteur de 70 % sur l'Actif Général et de 30 % en OPCVM actions ISF | • Minimum : 500 euros<br>• Coût : 0  | • Minimum : 200 euros<br>• Maximum : 60 % de l'épargne<br>• Coût : 10€ + 1,50 %   |

### APREP MULTIGESTION CAPI

Contrat d'assurance vie de groupe éligible au PEA à capital variable libellé en euros  
souscrit par l'Association APREP auprès de La Mondiale Partenaire

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>VERSEMENTS</b>   | <b>3 profits de gestion (hors PEA)</b>   | <b>FISCALITÉ EN CAS DE RACHAT</b>   |
| • Versement minimum :<br>- 3 cautions 1000 euros<br>- en cours de contrat 150 euros<br>- programmé : - 100 euros/mois<br>- 200 euros/trimestre<br>- 400 euros/semestre<br>- 1200 euros/annuel   | • Répartition de l'ICVA<br>- Fidelity de Lazard Frères Gestion<br>- Energie de LMSA  | • Contrat de capitalisation<br>- Rendement à l'impôt<br>OU<br>- Option pour le prélèvement forfaitaire libératoire dont le taux est fonction de la durée du contrat :<br>- 25 % entre 0 et 4 ans<br>- 35 % entre 5 et 8 ans<br>- 15 % entre 9 et 8 ans<br>• 7,5 % si le contrat après abatement d'une épargne seule ou couple |
| <b>DURÉE</b>  | <b>OPTIONS DE GESTION</b>  | <b>AVANCE</b>   |
| • Détériorée à son entrée en vigueur  | • Une gamme complète d'options d'arbitrages automatiques :<br>- Progression - Amplitude / Confort<br>- Top - Floor - Dix Floor - Contraint | • Minimum : 200 euros<br>• Maximum : 60 % de l'épargne<br>• Coût : 10€ + 1,50 %   |
| <b>DATE D'EFFET</b>   | <b>ARBITRAGE</b>   | <b>REVENUS REGULIERS</b>  |
| • Quotidienne pour toutes les opérations  | • Libre<br>• Minimum : 700 euros<br>• Coût : 0,50 %<br>• 2 arbitrages gratuits par an  | • Par rachat partiel programmé<br>• Coût : 0  |
| <b>FRAIS</b>  | <b>RACHAT PARTIEL</b>  | <b>AVANCE</b>   |
| • Calculés d'entrée à l'Association : 15 euros<br>• Frais sur versements : 1,50 % max.<br>• Frais d'entrée et de sortie des supports : 1 %<br>• Frais de gestion annuels : 0,75 % sur le support financier<br>• Frais de gestion de délégués financiers libellés : 0,50 %   | • Minimum : 500 euros<br>• Coût : 0  | • Minimum : 200 euros<br>• Maximum : 60 % de l'épargne<br>• Coût : 10€ + 1,50 %   |
| <b>SUPPORTS FINANCIERS</b>  | <b>REVENUS REGULIERS</b>   | <b>AVANCE</b>   |
| • Support en unité de compte investis sur différents marchés : Une offre large d'investir 200 OPCVM conjugués à des actions globales et actions indépendantes<br>• Contrat Multirisque en euros :<br>- Participe aux bénéfices : 100 %<br>- Coût : 0,50 % de la Rendite (taux de rendement net en 2007 : 4,20 %)<br>- Rendement : actif en euros composé investit à hauteur de 80 % sur l'Actif Général et 20 % en OPCVM actions ISF<br>- Rendement : actif en euros composé investit à hauteur de 70 % sur l'Actif Général et de 30 % en OPCVM actions ISF | • Minimum : 500 euros<br>• Coût : 0  | • Minimum : 200 euros<br>• Maximum : 60 % de l'épargne<br>• Coût : 10€ + 1,50 %   |

### APREP MULTIGESTION TNS

Contrat d'assurance vie de groupe à capital variable libellé en euros et/ou en unités de compte, réservé aux Travailleurs Non Salariés, souscrit par l'Association APREP auprès de La Mondiale Partenaire

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>VERSEMENT REGULIER</b>   | <b>MODE DE GESTION</b>  | <b>DISPONIBILITE</b>   |
| • Versement minimum :<br>- 3 cautions 1000 euros<br>- programmé : - 100 euros/mois<br>- 200 euros/trimestre<br>- 400 euros/semestre<br>- 1200 euros/annuel<br>• Changement : les versements sont indexés en fonction du PRSS.<br>- Le montant des versements peut varier dans la limite d'une proportion de 1 à 10  | • Une gestion discrétionnaire<br>• Une gestion par horizon  | • Avance : non<br>• Rachat partiel : oui<br>• Rachat total : oui (sauf en cas de liquidation judiciaire ou invalidité totale)  |
| <b>VERSEMENTS SUPPLEMENTAIRES</b>   | <b>SUPPORTS FINANCIERS</b>  | <b>DECES AVANT LE TERME DE L'ADHESION</b>  |
| • Versement minimum : 700 euros<br>Equivalent aux versements réguliers de l'année   | • Support en unité de compte investis sur différents marchés : Une offre large d'investir 200 OPCVM conjugués à des actions globales et actions indépendantes<br>• Contrat Multirisque en euros :<br>- Participe aux bénéfices : 100 %<br>- Coût : 0,50 % de la Rendite (taux de rendement net en 2007 : 4,20 %)<br>- Rendement : actif en euros composé investit à hauteur de 80 % sur l'Actif Général et 20 % en OPCVM actions ISF<br>- Rendement : actif en euros composé investit à hauteur de 70 % sur l'Actif Général et de 30 % en OPCVM actions ISF | Versement à l'unité de compte investie au bénéfice de l'assuré ou de son héritier (époux, partenaire de fait, enfant, descendant, ascendant, frère ou sœur) au maximum de 45 ans   |
| <b>DUREE</b>  | <b>PHASES DE CONSTITUTION</b>   | <b>FISCALITE MADELIN</b>   |
| • 2 phases distinctes :<br>- Phase de constitution du complément retraite<br>- Phase de liquidation lors de la conversion du capital sous forme de rente  | • Phase de constitution :<br>- Cotisations obligatoires dans une limite égale au plus élevé des deux montants suivants :<br>- 10 % du SMIC hors imposable dans la limite de 5 fois le PRSS, majoré de 10 % sur la fraction de bénéfice imposable<br>- 10 % du PRSS  | • Phase de constitution :<br>- Cotisations obligatoires dans une limite égale au plus élevé des deux montants suivants :<br>- 10 % du SMIC hors imposable dans la limite de 5 fois le PRSS, majoré de 10 % sur la fraction de bénéfice imposable<br>- 10 % du PRSS |
| <b>DATE D'EFFET</b>   | <b>OPTIONS DE GESTION</b>   | <b>PHASE DE RESTITUTION sous forme de rente</b>  |
| • Quotidienne pour toutes les opérations  | • Une gamme complète d'options d'arbitrages automatiques :<br>- Progression - Amplitude / Confort<br>- Top - Floor - Dix Floor - Contraint  | La rente versée au titre de la retraite complémentaire est soumise à l'impôt sur le revenu et bénéficie d'un abattement de 10 %  |
| <b>FRAIS</b>  | <b>ARBITRAGE</b>  | <b>TYPE DE RENTES</b>  |
| • Calculés d'entrée à l'Association : 15 euros<br>• Frais sur versements : 1,50 % max.<br>• Frais d'entrée et de sortie des supports : 1 %<br>• Frais de gestion annuels de contrat : 0,75 % sur le support financier<br>• Frais de gestion de délégués financiers libellés : 0,50 %<br>• Frais de gestion de la rente : 1,00 %<br>• Frais de transfert individuel / collectif : 1,00 % | • Libre<br>• Minimum : 700 euros<br>• Coût : 0,50 %<br>• 2 arbitrages gratuits par an   | • Rente viagère<br>• Rente viagère révisable<br>• Rente à survie simple<br>• Rente viagère mixte ou temporaire   |

APREP - 21, rue du Quatre Septembre 75002 Paris - Tél. 01 46 34 95 06 - Fax 01 46 34 95 10 - Mail : info@aprep.fr - www.aprep.fr

# APREP MULTIGESTION, L'ALLIANCE DES EXPERTISES DE L'APREP ET DE LA MONDIALE PARTENAIRE

## L'indépendance de l'APREP, gage de sécurité pour ses adhérents

Depuis plus de 15 ans, l'APREP se consacre à la protection des intérêts des assurés par la recherche de solutions d'investissement innovantes adaptées aux besoins des épargnants. Son indépendance en matière de sélection des partenaires-assureurs et des gestionnaires lui permet d'offrir aux particuliers comme aux entreprises une gamme complète de solutions d'épargne patrimoniale.

## La signature patrimoniale de La Mondiale Partenaire

Acteur reconnu de la gestion patrimoniale, La Mondiale Partenaire, est une filiale du Groupe AG2R LA MONDIALE, aujourd'hui 8<sup>e</sup> assureur de personnes français.

Spécialisée dans la conception et la gestion de produits d'épargne retraite à vocation patrimoniale, La Mondiale Partenaire est particulièrement reconnue pour sa capacité d'innovation, la qualité de sa gestion administrative et sa solidité financière. Elle offre ainsi de sérieuses garanties pour ses assurés.

Depuis de nombreuses années, Le Groupe AG2R LA MONDIALE figure parmi les compagnies d'assurance présentant les meilleures marges de solvabilité, ce qui constitue pour l'adhérent un indiscutable gage de pérennité.